

Lettre aux catholiques du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier

Chers frères et sœurs,

Dans ce temps du Carême, je ressens un appel particulier à vous rejoindre. Je veux le faire par ces quelques mots.

Ces dernières semaines ont été marquées en effet par l'irruption quasi-quotidienne de révélations scandaleuses sur les abus sexuels commis par des membres du clergé, sur des mineurs mais aussi sur des adultes, notamment des religieuses comme l'a montré une récente émission de télévision.

Si c'est une lourde épreuve pour l'Eglise, pour vous tous, pour les prêtres, pour moi, votre évêque, nous ne voulons pas prendre la place des victimes. Ne les oublions pas quand nous nous attristons du malheur de l'Eglise : c'est leur parole qu'il nous faut entendre d'abord, c'est de la blessure qui leur a été durablement infligée dont nous devons souffrir, c'est à la vérité qu'elles espèrent que nous voulons accéder.

Ces dernières semaines, vous m'avez dit fréquemment combien vous êtes désemparés. Dans votre entourage, on vous reproche maintenant d'être catholiques, et ce sont parfois vos propres enfants. On vous somme de vous expliquer sur tout ce qui est arrivé et vous sentez une perte de confiance pour votre parole et un discrédit pour toute l'Eglise. Vous savez que cette charge du soupçon est plus rude encore pour les prêtres : la généralisation et la dévalorisation sont fréquentes dans certaines conversations. Je vous remercie pour toutes les paroles de soutien que vous avez déjà exprimées aux prêtres et aux séminaristes. Avec vous, je suis profondément touché par cette crise de confiance.

Des actions concrètes sont déjà engagées par les évêques de France, mais ces événements douloureux nous conduisent à des appels particuliers pour notre Eglise diocésaine.

1. Parler ensemble afin de travailler à une authentique conversion et transformation de l'Eglise, suivant l'appel du pape François dans sa « lettre au Peuple de Dieu » (20 août 2018). Nous pouvons le faire avec les points suivants, dans des groupes, équipes, communautés, déjà existants ou d'autres à susciter :

- Nous dire les uns aux autres comment nous sommes touchés, ce que nous nous entendons, nos propres effarements, les questions que nous portons quant à l'Eglise.
- Dans cette épreuve, qu'est-ce qui nous tient dans la foi ?
- Pour ce corps de l'Eglise dont nous sommes les membres, quels changements espérons-nous ?
- Seriez-vous disponibles pour continuer cette réflexion au plan local ou au niveau diocésain, en participant à des « laboratoires » pour rechercher, dans la dynamique de notre synode, de nouvelles formes de vie évangélique et d'initiatives missionnaires ?

Vous pourrez m'adresser, si vous le souhaitez, le résultat de vos échanges :
secretariat.eveque@diocese22.fr

- 2. Vivre plus intensément la journée du vendredi saint, le 19 avril prochain,** dans la prière, le jeûne, la participation au chemin de croix et à la célébration de la Passion, le sacrement de la réconciliation. Nous serons particulièrement en communion avec tous ceux qui portent la souffrance des actes subis et des blessures entretenues. Nous demanderons pour l'Église et pour nous-mêmes la grâce de la conversion.

« ... Nous sommes invités à ne pas déguiser, masquer ou cacher nos plaies. Une Église blessée est capable de comprendre et d'être émue par les blessures du monde d'aujourd'hui, de se les approprier, d'en souffrir, de les accompagner et de chercher à les guérir. Une Église avec des plaies ne se met pas au centre, ne se croit pas parfaite, ne cherche pas à couvrir et à cacher son mal, elle se remet plutôt au seul qui peut guérir les blessures et qui a pour nom Jésus-Christ ... » (Pape François, Lettre aux catholiques du Chili 31 mai 2018)

3. Une rencontre diocésaine :

« Les abus sexuels sur mineurs ... repérer, prévenir, agir »,
avec notamment Mgr Luc Crépy, évêque du Puy-en-Velay,
président de la cellule de lutte permanente contre la pédophilie
et M. Olivier Savignac, victime d'abus sexuel.

- Une conférence publique : le lundi 29 avril à 20h30, au lycée du Sacré-Cœur à Saint-Brieuc.
- Une journée de travail, sur invitation, pour les prêtres et diacres ainsi que celles et ceux qui exercent une mission pastorale auprès des enfants et des jeunes : le mardi 30 avril, de 9h00 à 16h30.

4. Ecouter la parole des victimes

Il existe une cellule d'écoute au plan des diocèses bretons. Elle reçoit, le cas échéant, les personnes qui se sont manifestées à l'adresse ouverte au plan national : paroledevictimes@cef.fr.

Pour favoriser une plus grande proximité, j'ai décidé d'ouvrir une adresse au plan de notre diocèse :

paroledevictimes@diocese22.fr

Merci de la faire connaître à toute personne qui souhaite être écoutée, dans notre diocèse. C'est la mission d'une cellule d'écoute de recueillir la parole des victimes. La prise en compte de leur souffrance est notre premier devoir.

Que ce temps du carême soit pour nous tous l'occasion de nous tourner, avec confiance, vers le Christ Sauveur, qui est le Chemin, la Vérité et la Vie. Je vous redis ma disponibilité et ma profonde communion pour l'annonce de l'Évangile.



+ Denis MOUTEL
évêque de Saint-Brieuc et Tréguier